

Concertation des Halles

Réunion interassociative

(30/05/07)

Lieu : Hôtel de ville

Présents : André Laborde (GIE du Forum des Halles), Bernard Blot (Amicale des locataires 118 rue Rambuteau), Elisabeth Bourguinat (Association Accomplir), Jacques Chavonnet (Association de défense des riverains Châtelet Les Halles), Guy Deproit (Atelier des Halles), Bernard Dubois (Association Mains Libres), Dominique Goy-Blanquet (Conseil de quartier du 1er), Pierre Grenet, Youcef Khemissi (I.E.E Paris 8), Alexandre Mahfouz (Collectif Beaubourg les Halles), Jean-Pierre Martin (Président du conseil syndical 7/7 rue des Innocents), Françoise Thomas (Association Vivre aux Halles), Arnaud Vignon (Atelier des Halles).

Excusés : Laetitia Mougenot (Comité Lalanne), Maria Basile (IFU/St Eustache), Thierry Baudouin (Atelier des Halles), Michèle Collin (CNRS/Atelier des Halles), Fabrice Piau (Tam-Tam),

Responsabilités : présidence (Jacques Chavonnet), rédaction (Arnaud Vignon).

Prochaine réunion :

Points abordés :

- 1 - Concours du bâtiment du Forum rénové
- 2 - Le Jardin
- 3 - Projet de réunion publique par Accomplir
- 4 - Le garant
- 5 - Filmage par J.F Roudot

1 - Concours du bâtiment du Forum rénové

Le jury et la Commission technique

Le jury qui se réunit le 29 Juin pour classer les 10 projets comporte 5 élus (M.Legaret et son adjointe, M.Boutault, M.Mansat, M.Caffet), 5 architectes de renommée internationale, et 5 personnalités (M.Mangin, Elisabeth Bourguinat, représentante des associations, M.Philippe Meyer, et 2 experts).

Elisabeth Bourguinat a été informée qu'elle aurait la possibilité de voir uniquement la veille. Elle a donc demandé de façon pressante de pouvoir travailler au moins une semaine à l'avance sur les documents écrits qui accompagnent généralement les maquettes, et a obtenu l'autorisation de le faire, même si les conditions de travail ne seront pas excellentes. Le Jury se tiendra le 29 Juin, au cours duquel seront examinés et classés les 10 projets, dans un temps extrêmement bref, et les

résultats seront proclamés le soir même. Il n'est donc pas possible d'aller au delà d'une simple impression, et pour André Laborde, cela est normal, s'agissant d'un concours sur esquisses où on apprécie surtout un "parti" général d'architecture, où les aspects techniques auront été vus préalablement

Les priorités à observer dans l'analyse des projets .

Elisabeth Bourguinat souhaite savoir quelles sont les priorités des associations à observer dans l'analyse et le choix des 10 projets présentés .

Pour Dominique Goy - Blanquet, c'est un problème de cohérence générale, de satisfaction de tous les objectifs

ce que Jacques Chavonnet approuve en ajoutant que pour lui l'esthétique est également très importante .

Pour André Laborde, comme il s'agit d'un concours sur esquisses, la conformité avec le programme pourra être revue une fois le projet choisi, et c'est avant tout sur une impression générale de transparence, de perspective, d'aspect général du bâtiment qu'il faut retenir. On veut quelque chose qui soit le plus loin possible d'un "Carreau", avec la pénétration du soleil, de la lumière naturelle, une liaison facile entre le dessus, le dessous et le quartier, sans passerelle si possible. On veut aussi quelque chose qui soit exceptionnel

Pour Bernard Blot, il faut avant tout que le projet n'induisse pas de conception du jardin, et Elisabeth Bourguinat propose que, une fois la sélection faite, on demande un nouveau projet intégrant le Forum et le jardin, dans une conception entièrement nouvelle, où le jardin ferait l'objet d'un Cahier des Charges en bonne et dûe forme et d'un concours, avec une vraie concertation.

Jean-Pierre Martin estime qu'avec 13 000 m² de surfaces prévues, le nouveau bâtiment occultera en particulier la perspective allant de la place des Innocents à Saint Eustache, comme sur la simulation qu'il a diffusé à tout le monde, qui est effectivement inquiétante.

L'aspect commercial

Pour Dominique Goy-Blanquet, le projet est l'addition d'un centre commercial et d'une gare, et le Cahier des charges ne peut pas être satisfaisant dans un projet où la ville est étroitement liée à des partenaires commerciaux, ce que Jean-Pierre Martin appuie, en regrettant qu'on ait complètement négligé l'urbanisme.

Elisabeth Bourguinat fait observer que l'on a cependant obtenu des équipements publics importants, le Conservatoire, la Bibliothèque, le Pôle de Pratiques Amateurs.

Françoise Thomas estime que l'aspect commercial s'imposera de toutes façons, qu'on veuille l'éviter ou non, et qu'il fait partie d'une réalité avec laquelle il vaudrait mieux composer.

Conclusion sur les priorités

Elisabeth Bourguinat retient que c'est l'aspect exceptionnel du projet qui est jugé prioritaire par les participants, d'autant plus qu'on aura du recul pour voir le bâtiment, du côté du jardin. Elle

ajoute que pour sa part, elle sera attentive à tout ce qui relève des économies d'énergie, même s'il est fait observer que les projets tout en verre peuvent aujourd'hui être parfaitement isolés .Des recommandations de la Commission Technique seront probablement faites sur le sujet .

La Commission technique

Olivier Peray, représentant des associations à la Commission Technique, est en train d'analyser les projets sur le plan de leur conformité au programme, sans avoir à proposer de sélection. La Commission Technique doit établir un rapport et Olivier Peray fera un communiqué aux associations à ce moment. Les participants à la réunion auraient aimé qu'il soit présent pour pouvoir parler avec lui, et être écoutés, mais pour Pierre Grenet les réunions interassociatives ne sont pas représentatives, même si elles ont toujours déclaré être ouvertes à tous, précise Elisabeth Bouguinat

Dominique Goy -Blanquet propose de faire une lettre à Olivier Peray lui demandant de réunir les associations de l'intrassociatif, mais doute qu'il vienne , dans un climat conflictuel.

Elisabeth Bourguinat regrette de n'avoir aucune information, alors que le Jury se rapproche , et Accomplir attend des propositions d'Olivier Peray , qui s'y était engagé , pour un contact .

En conclusion, Jacques Chavonnet estime qu'il faut faire savoir à Olivier Peray qu'on est demandeur d'informations, et le laisser organiser les réunions comme il l'entend .

2 - Le Jardin

A la suite de la réunion du 21 Mai, il est décidé de faire un courrier à M.Contassot reprenant les demandes des associations qui font consensus face au projet présenté, toujours le même , avec des modifications mineures.

Le présent compte-rendu reprend le texte de la lettre et la liste des demandes tels qu'ils ont été finalisés après un processus de travail par e-mail entre les associations participantes , avec donc obtention d'un consensus :

Objectifs définis par plusieurs associations pour le Jardin des Halles suite à la réunion du 21 Mai , et au vu du projet présenté par la SEURA.

Les associations sont conscientes que des changements sont souhaitables, et sont ouvertes à toutes solutions alternatives qui respecteraient les demandes suivantes, largement exprimées par les usagers:

- 1) que la relation architecturale du jardin avec le nouveau bâtiment du forum soit discrète et naturelle, pour que le jardin reste avant tout un jardin et qu'il ne serve pas de desserte principale au forum
- 2) qu'une place de dimension proche de celle de la place René Cassin actuelle, et en amphithéâtre, soit conservée sur son site actuel face au transept de Saint-Eustache
- 3) qu'une allée de promenade nord-sud soit créée entre la rue des Prouvaires et le transept de Saint-Eustache
- 4) que le jardin Lalanne soit conservé ou, si son déplacement est justifié, qu'un jardin de même type "jardin d'aventure", de même surface, fermé, paysagé et animé soit créé dans le jardin des Halles, avec continuité d'usage entre la disparition de l'ancien et la création du nouveau
- 5) que l'eau soit maintenue en abondance dans tout le jardin sous forme de fontaines décoratives

et de fontaines à boire

6) que le jardin soit végétalisé jusqu'au pied du futur bâtiment.

Texte du courrier date du 4 Juin

Monsieur le Maire,

Suite à la dernière réunion du 21 Mai sur le Jardin des Halles, où le projet présenté n'a évolué que sur des points mineurs, et où le constat a été fait que la concertation était très difficile sinon impossible, plusieurs associations se sont réunies pour formaliser par écrit et de façon simple et concrète un certain nombre de demandes ou d'objectifs qui leur semblent essentiels pour reprendre le projet, ou même en concevoir un autre. Les mêmes associations regrettent que la concertation menée depuis un an sur le jardin ait produit peu de résultats, et espèrent que les demandes énumérées ici, qui font l'objet d'un large consensus, finiront par être prises en compte.

Veillez croire, Messieurs, en l'expression de nos sentiments distingués.

Signé par les associations suivantes :- Association Accomplir - le GIE du Forum des Halles - l'Association de Défense des Riverains de Châtelet Les Halles - le Conseil de quartier des Halles - l'Atelier des Halles - l'Association Vivre aux Halles - l'Amicale des Locataires du 118 rue Rambuteau - le Collectif Beaubourg les Halles. - Tam-Tam - Le Comité de soutien et de promotion du jardin d'aventure des Halles- Les Bachiques Bouzouks

Autres points évoqués lors de la réunion

Certains participants à la réunion seraient en faveur d'un kiosque à musique, d'autre en faveur d'un préau pour abriter les enfants en cas de pluie, les 2 pouvant être une seule et même construction Ce point n'est pas retenu comme faisant partie des demandes prioritaires.

On revient sur quelques aspects contradictoires du projet, notamment le parti annoncé dans le projet de faire quelque chose de plain-pied avec le quartier qui ne peut être cohérent avec quelque chose de plat.

3 - Projet de réunion publique par Accomplir

Devant le refus obstiné de la ville d'organiser une réunion publique, et suite à l'opportunité qui s'est présentée d'une salle à la Bourse du Travail après plusieurs échecs, l'association Accomplir organise une réunion publique elle-même le **mercredi 20 juin 2007, de 19h à 21h30, à la Bourse du travail, 3 rue du Château d'eau 75010 Paris, Métro République**. La réunion commencera par quatre petits exposés de 10 minutes chacun sur les quatre thèmes suivants : la configuration générale du bâtiment (Elisabeth Bourguinat) - le programme d'équipements publics (Gilles Pourbaix), la programmation commerciale (André Laborde), le jardin (Laetitia Mougenot). Les représentants d'Accomplir et d'autres associations participant à la concertation pourront ensuite répondre à toutes les questions sur le concours et sur le devenir du jardin. Elisabeth Bourguinat, membre d'Accomplir et représentante des associations au sein du jury du concours, prendra note des demandes et des suggestions pour s'en faire l'écho lors de la réunion du jury, qui aura lieu le 29 juin 2007.

4 - Le garant

Le garant a informé Arnaud Vignon, coordonnateur des réunions interassociatives, que sa

présence, qui a aidé ces réunions à se tenir aux débuts, n'y est plus nécessaire, jusqu'à nouvel ordre, et que certains participants, comme d'ailleurs certains non-participants, attribuent à cette présence la valeur d'une caution à ce qui s'y décide, alors que tel n'a jamais été le sens de sa présence.

Arnaud Vignon prend contact avec le garant pour savoir dans quelles conditions il serait disposé à revenir à ces réunions, la présence de toutes les associations en étant probablement une primordiale, mais qui semble difficile à réaliser.

5- Filmage par J.F.Roudot

Les participants donnent leur accord à ce filmage dans une optique de création d'archives .